

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00239

Numéro SIREN : 494 114 010

Nom ou dénomination : PROJECTIM

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2019 sous le numéro de dépôt 6316

PROJECTIM
SAS au capital de 250.000 €
Siège social : 24-26 bd Crnot, les Caryatides 59000 LILLE
494 114 010 RCS LILLE

SOGEPROM
SOCIETE GENERALE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENTS IMMOBILIERS
Société Anonyme au capital de 54.450.000 euros
Siège social : Immeuble Ampère e+, 34-40 rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE
722 065 257 RCS NANTERRE

LETTRE DE DESIGNATION

L'An deux mille DIX-NEUF
Le dix-huit février

La société SOGEPROM, *société anonyme au capital de 54 450 000 Euros dont le siège social est situé Immeuble Ampère e+, 34-40, rue Henri Regnault, 92400 COURBEVOIE, identifiée au SIREN sous le numéro 722 065 257 RCS NANTERRE*, associée de la société PROJECTIM, société par actions simplifiée au capital de 250 000 euros dont le siège social est situé Les Caryatides – 24/26 boulevard Carnot - 59000 LILLE, identifiée au SIREN sous le numéro 494 114 010 RCS LILLE, porte à la connaissance de ladite société PROJECTIM la décision ci-après.

Conformément à l'article 14 – COMITE DE DIRECTION des statuts, la société SOGEPROM décide de nommer en qualité de membre du Comité de Direction de la société PROJECTIM, Madame Caroline FORTIER, née le 16 mars 1966 à VERSAILLES (78), demeurant 1 Ter rue Saint Symphorien – 78000 VERSAILLES, en remplacement de Madame Béatrice LIEVRE-THERY, démissionnaire.

Cette nomination prend effet à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

Madame Caroline FORTIER a d'ores et déjà accepté et déclaré qu'aucune disposition légale ou réglementaire ne lui interdit d'exercer les fonctions de membre du Comité de Direction.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant cette décision à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

SOGEPROM
Caroline FORTIER

